



## Canada Snowboard – Conseil d’administration Rôles, responsabilités et attentes 29 août 2017

---

Le conseil d’administration est élu par les membres de Canada Snowboard et tenu de leur rendre compte. Il est un organe juridiquement responsable et, en même temps, représente notre organisme.

Le présent document explique les rôles, responsabilités et attentes liés au poste d’administrateur au sein du conseil d’administration de Canada Snowboard.

### **A. Rôles**

Le principal rôle du conseil d’administration est de concevoir des politiques et de coordonner les travaux requis pour qu’elles soient mises en oeuvre. Il assume des responsabilités spécifiques dans les domaines suivants :

1. politiques et procédures;
2. administration et ressources humaines;
3. planification;
4. questions financières;
5. gestion des affaires;
6. production de rapports de conformité et communications.

Le conseil d’administration agit comme un « conseil des politiques » qui fournit une orientation et une planification stratégiques. C’est au directeur exécutif (DE) qu’incombe la responsabilité liée aux activités quotidiennes et à l’atteinte des résultats.

À titre de conseil des politiques, le conseil d’administration s’occupe avant tout de fournir un leadership et une orientation à notre organisme au moyen d’objectifs et de politiques clairement définis. Les résultats stratégiques que doit obtenir Canada Snowboard et les lignes directrices établissant comment ceux-ci seront obtenus sont régis par les politiques du conseil d’administration et communiqués au personnel par l’intermédiaire du DE.

Le conseil d’administration permettra au DE de gérer les opérations et ne participera ni aux décisions de gestion ni aux activités quotidiennes de Canada Snowboard. Par cette approche, le conseil d’administration pourra se concentrer sur la création, le maintien et la réalisation d’une vision. Le conseil d’administration contrôlera le travail du DE et le tiendra responsable des résultats et progrès.

Les règlements administratifs de Canada Snowboard précisent la composition, les pouvoirs et les responsabilités juridiques du conseil d’administration.

## B. Responsabilités

Le tableau suivant énumère les responsabilités qu'exercent de part et d'autre le conseil d'administration et le DE dans chaque domaine :

DOMAINE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	DE
Élaboration du plan stratégique	Approuve	Élabore, avec les administrateurs et la direction, des éléments d'information et recommandations
Mise en oeuvre du plan stratégique	Contrôle	Établit des stratégies de mise en oeuvre; fournit régulièrement des rapports sur les écarts
Activités quotidiennes	Aucun rôle	Est pleinement responsable, des tâches étant déléguées à l'équipe de direction
Embauche/renvoi/évaluation du DE	Pleine responsabilité	
Embauche du personnel	Aucun rôle	Approuve toutes les embauches
Responsabilités de gestion	Aucun rôle	Élabore et approuve
Renvoi du personnel	Aucun rôle	Prend les décisions de licenciement
Griefs du personnel	Aucun rôle	Résout définitivement les griefs
Politiques relatives au personnel	Adopte	Recommande et administre
Salaires du personnel	Approuve le poste du budget (globalement)	Approuve les salaires sur recommandation des responsables des finances
Évaluation du personnel	Évalue le DE	Évalue le personnel de direction
Interventions auprès des médias	Président peut servir de porte-parole	Agit comme porte-parole officiel
Coordination auprès des membres	Selon ce qui lui aura été assigné	S'en charge de manière continue
Modèles de politiques à diffuser parmi les membres	Approuve	Élabore et diffuse
Événements spéciaux	Rôle d'organisateur / Participant	Rôle d'organisateur / gestion d'événements
Budget	Approuve et contrôle les écarts budgétaires	Fait un travail d'élaboration et fait rapport des écarts/prévisions de fin d'année
Dépenses en immobilisations	Approuve le niveau de dépenses autorisé; approuve les achats excédant le niveau de dépenses autorisé	Propose des prix selon les directives d'autorisation des dépenses; prépare les demandes au conseil d'administration
Réparations et entretien	Cas majeurs : approuve; cas mineurs : aucun rôle	Approuve les demandes préparées par la direction / le comité des constructions et propriétés
Honoraires et cotisations	Approuve	Élabore et recommande
Facturation, crédit et perception	Approuve la politique	Propose la politique et met en oeuvre

## C. Exigences et attentes

1. Les administrateurs devront assister à au moins une réunion en face-à-face chaque année mais, d'habitude, à deux réunions tout au plus.
2. On s'attend à ce que les administrateurs participent à des conférences téléphoniques d'une heure et demie et consacrent 2 heures à la préparation, toutes les 6 à 8 semaines environ.
3. Les administrateurs sont censés rehausser l'image de notre organisme chaque fois qu'il est possible de le faire.
4. Les administrateurs doivent siéger à des comités choisis où ils accompliront des tâches spécifiques selon ce qui est précisé dans le plan stratégique. Le conseil d'administration de Canada Snowboard compte les comités suivants :
  - a. le comité exécutif;
  - b. le comité de gouvernance;
  - c. le comité des finances et de la vérification;
  - d. le comité des communications;



e. le

nominations.

comité des

5. On s'attend à ce que les administrateurs répondent à des besoins spécifiques de compétences au sein du conseil d'administration et qu'ils lui donnent conseil tout particulièrement dans ces domaines fonctionnels.